

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Par la présente, vous êtes convoqué.e à la 31^e assemblée annuelle du Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023, qui se tiendra le **mardi 11 juin 2024, à 11 h 45**. Le Comité de retraite fera la présentation en formule hybride : vous avez la possibilité d'assister à l'événement sur place ou de vous joindre en ligne.

L'ordre du jour proposé pour l'assemblée est le suivant :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et présentation des membres
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 30^e assemblée annuelle
4. Rapport du président du Comité de retraite
5. Données financières
 - 5.1 Rendements des volets
 - 5.2 Rapport financier audité
 - 5.3 Évaluation actuarielle
6. Services à la clientèle
 - 6.1 Rapport d'activités 2023
 - 6.2 Profil de la clientèle
 - 6.3 Outils de communication
 - 6.4 Modifications aux dispositions
7. Politique de placement – Changements
 - 7.1 Portefeuilles de référence
 - 7.2 Achats de rentes
8. Gestion des risques financiers
9. Rapport sur la gouvernance
10. Élection d'administrateurs
11. Période de questions
12. Clôture de l'assemblée

Dès que le Rapport annuel 2023 sera disponible sur le site Web du Régime, vous en serez informé.

Le secrétaire du Comité de retraite,



Martin Latulippe

Le 2 mai 2024

Explications sur les élections de membres du Comité

Le Règlement du Régime de retraite prévoit que quatre postes de membres du Comité de retraite peuvent être pourvus lors des assemblées annuelles.

Deux postes (un avec droit de vote et l'autre sans droit de vote) visent les personnes participantes actives et deux sont réservés aux personnes participantes non actives (retraité.e.s, conjoint.e.s survivant.e.s, bénéficiaires et participant.e.s en rente différée).

L'article 17.03 du Règlement prévoit que la durée d'un mandat est de trois ans. La nomination peut toutefois être révoquée avant l'expiration du mandat. C'est pourquoi le point des élections est toujours à l'ordre du jour des assemblées annuelles.

Actuellement, les postes sont occupés par les personnes suivantes :

| | | <i>Date de fin de mandat prévue</i> |
|---|----------------------------|-------------------------------------|
| Membre élu par les personnes participantes actives : | Boris Mayer-St-Onge | Juin 2024 |
| Membre élu par les personnes participantes actives (sans droit de vote) : | Louis Frenette-Nolin | Juin 2026 |
| Membre élue par les personnes participantes non actives : | Louise Barbeau | Juin 2025 |
| Membre élu par les personnes participantes non actives (sans droit de vote) : | Jean Grégoire | Juin 2026 |

Une procédure de mise en candidature est proposée par le Comité. Le formulaire de mise en candidature doit être rempli et transmis au Bureau de la retraite d'ici le 1^{er} juin 2024.

Tous ces documents sont disponibles sur le [site Web du Bureau de la retraite](#).